

La reconnexion aux autres mondes : La rencontre avec son animal de force personnel

Cet atelier commencera par une définition de ce qu'est le chamanisme, un peu d'histoire et de ce qu'il peut nous apporter au quotidien. Les rythmes sonores générés par des tambours permettent de modifier la fréquence de fonctionnement de notre cerveau et d'accéder aux états de conscience Alpha ou Théta pour pouvoir ainsi voyager dans les réalités des mondes de l'invisible.

La première journée sera consacrée à un cercle de guérison et à des pratiques corporelles pour apprendre à s'auto-nettoyer et se reconnecter à la nature.

Les deux autres journées seront consacrées au travail avec les 3 mondes

Nous pourrons rencontrer alors notre animal de force personnel, notre plante et notre cristal de force personnel, notre guide du

monde d'en haut, apprendre à communiquer avec ces forces et se reconnecter avec qui nous sommes vraiment.

Des méditations, des exercices d'ancrage, réapprendre la force de ce que sont les non-faire et communier simplement avec la nature compléteront le programme de cette rencontre. Le soir cérémonie et chants sacrés.

A prendre avec soi :

Vêtements de pluie /
vêtements chauds / Grosses
chaussettes
Lampe torche ou frontale
Chaussures de marche ou
baskets tenant bien le pied
Une couverture / Un tapis de
sol
Un coussin / Un sac de
couchage / une tente
Un cahier de prise de note /
stylo / crayons de couleurs

Objets chamaniques
personnels (si vous en avez
déjà : tambours, hochets,
guimbardes, ...)

Des tambours et hochets
seront à disposition durant le
stage

Modalités de réservation

Afin de confirmer votre présence, nous vous remercions de nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 50 euros par personne à l'ordre de Yvan Cordier ainsi que le formulaire d'inscription à :

Centre Soleil en Soi

Yvan Cordier

3 Ter, avenue Moulin les Metz
69630 Chaponost

Au plus tard un mois avant la date choisie.

Pour des raisons d'organisation, le règlement de la totalité (ou du complément en cas d'arrhes versées en amont) est demandé à un mois de la date du stage.

Aucune annulation ne sera acceptée à moins d'un mois de la date du stage sauf cas de force majeure.

Les arrhes seront alors intégralement encaissées.

A moins de 15 jours de la date du stage l'intégralité du montant sera demandée.